

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'ÉTABLISSEMENT EXPÉRIMENTAL  
UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR**

**SÉANCE DU 25 OCTOBRE 2022**

**DÉLIBÉRATION N° 2022-133**

**Objet : Tarifs et principes de remises des articles de la boutique d'Université Côte d'Azur.**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ÉTABLISSEMENT EXPÉRIMENTAL UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR**

**Vu** le Code de l'éducation ;

**Vu** l'ordonnance n°2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

**Vu** le décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts et notamment son article 44 ;

**Vu** le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur ;

**Vu** la délibération n°2020-01 du 9 janvier 2020 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président d'Université Côte d'Azur ;

**Vu** l'arrêté n°149-2020 du 3 février 2020 portant délégation de signature du Président d'Université Côte d'Azur à M. Marc DALLOZ, Vice-président du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur ;

**Vu** l'ensemble des pièces transmises aux membres ;

**Entendu** l'exposé de M. Olivier LUBRANO, Direction Communication & Marque ;

**Approuve** les tarifs et principes de remises des articles de la boutique d'Université Côte d'Azur comme annexés à la présente délibération.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité des voix.**

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Membres présents et représentés : **31**

Fait à Nice, le 25 octobre 2022

CLASSÉE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA RÉFÉRENCE : **2022-133**  
TRANSMISE AU RECTEUR, CHANCELIER DES UNIVERSITÉS LE : 2 NOVEMBRE 2022  
PUBLIÉE SUR LE SITE INTERNET D'UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR LE :

MODALITÉS DE RECOURS CONTRE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION :  
*En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire*

UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR – SIREN 130 025 661  
GRAND CHATEAU – 28 AVENUE VALROSE  
BP 2135 – 06103 NICE CEDEX 2

## Articles déjà voté

### Modification tarifaire à voter (en rouge ou vert)

- **Ecocup**  
Prix de vente : 0,83€ HT
- **Carnet**  
Prix de vente : 2,08 € HT
- **Stylo**  
Prix de vente : 1,25 € HT
- **Tour de cou + badge**  
Prix de vente : 1,25 € HT
- **Sac coton**  
Prix de vente : 2,42€ HT
- **Sweat avec capuche**  
Prix de vente : 24,92 € HT ↓
- **Mug céramique :**  
Prix de vente : 6,58 € HT ↗
- **Sweat capuche sport :**  
Prix de vente : 43,75 € HT
- **Polo sport :**  
Prix de vente : 22,92 € HT
- **Gourde isotherme :**  
Prix de vente : 12,42 € HT ↗
- **Mug émaillé :**  
Prix de vente : 10,83 €
- **T-shirt ML :**  
Prix de vente : 8,25 € HT ↓
- **T-shirt MC Coton :**  
Prix de vente : 7,42 € HT ↗
- **Polo homme :**  
Prix de vente : 18,25 € HT
- **Sweat sans capuche :**  
Prix de vente : 25,00 € HT
- **Maillot cycliste :**  
Prix de vente : 108,33 € HT
- **Porte carte pour smartphone :**  
Prix de vente : 2,92 € HT
- **Pin's :**  
Prix de vente : 1,25 € HT
- **Marinière femme :**  
Prix de vente : 21,25 € HT
- **Cuissard cycliste Homme :**  
Prix de vente : 58,34 € HT
- **Cuissard cycliste Femme :**  
Prix de vente : 41,67 € HT



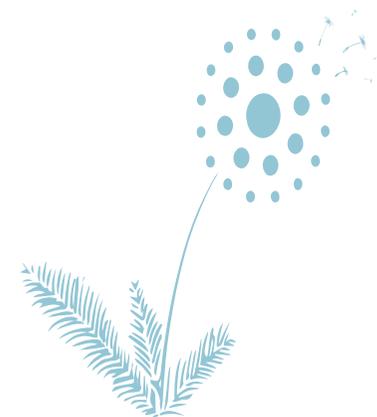


## Nouveaux articles :

- **Mug céramique palmier :**  
Prix de vente : 7,42 € HT
- **T-shirt MC Fluide :**  
Prix de vente : 12,92 € HT
- **Bob :**  
Prix de vente : 13,33 € HT
- **Eventails :**  
Prix de vente : 14,17 € HT
- **Mug grès :**  
Prix de vente : 12,50 € HT
- **Soft Shell :**  
Prix de vente : 65,42 € HT
- **Serviette :**  
Prix de vente : 27,42 € HT
- **Sac de sport :**  
Prix de vente : 24,99 € HT
- **Gourde isotherme cuivre :**  
Prix de vente : 14,08 € HT
- **Clé USB bois 8go :**  
Prix de vente : 12,08 € HT
- **Crayon gris :**  
Prix de vente : 1,66 € HT

## Gamme Protocolaire

- **Chaise bleu :**  
Prix de vente : 26,66 € HT
- **Presse papier :**  
Prix de vente : 27,49 € HT
- **Hashtag Univ Cote d'azur :**  
Prix de vente : 29,99 € HT



# BOUTIQUE UCA

## Réductions des prix sur les produits proposés à la vente

### 1. Remises consenties

#### 1.1. Ventes internes

L'objectif est de permettre aux directions et services, aux laboratoires, aux EUR instituts, aux écoles, ainsi qu'aux associations étudiantes, d'acquérir les vêtements et objets publicitaires au meilleur prix sans aucun délais de livraison (produits stockés à la com).

Outre le fait qu'elle simplifie grandement les démarches d'achat pour les entités citées ci-dessus, cette mesure à l'avantage d'éviter les initiatives non contrôlées d'utilisation du logo ou de la marque sur les vêtements et objets publicitaires nous garantissant ainsi une homogénéité de notre communication visuelle.

**Nous proposons de revendre les vêtements et objets aux prix le plus bas possible en appliquant une remise sur le prix de vente HT de -30% sur les tarifs votés (*hors articles de sport sponsorisés c.f. paragraphe 2.2*)**

#### 1.2. Ventes dans des boutiques et commerces

L'objectif est de diffuser la marque « Université Côte d'Azur » dans des magasins et boutiques du centre-ville, aéroport, gares etc...

**Nous proposons de revendre les vêtements et objets aux prix le plus bas possible en appliquant une remise sur le prix de vente HT de -30% sur les tarifs votés**

### 2. Promotions consenties sur les ventes aux particuliers

Les ventes promotionnelles permettent de dynamiser nos ventes ou déstocker.

Elles permettent également de vendre à prix préférentiel les équipements sportifs dédiés aux usagers des clubs UCA

#### 2.1. Ventes promotionnelles

Nous comptons tout au long de l'année des périodes propices aux ventes promotionnelles :

- JAE
- Accueil des nouveaux personnels
- Welcome Day étudiant
- Périodes de Noël
- Événements sportifs
- Université d'été
- Rencontres internationales
- Périodes de soldes

**Pourcentage de remise applicable sur l'ensemble du tableau en annexe et sous réserve qu'aucun article ne soit vendu à perte : de 5% à 30%**

#### 2.2. Remise pour équipements sportifs

Tout au long de l'année et sans périodes restrictives, nous souhaitons rendre applicable des remises conséquentes pour permettre aux membres des clubs UCA de s'équiper à un tarif très préférentiel.

En effet, certains sponsors, fabricants et/ou dépositaires d'une marque nous impose l'affichage d'un tarif de vente similaire à celui auquel est vendu leur gamme en magasin ou en ligne (cf : maillot cyclisme de la marque Café du cycliste, polos Nike...)

**Pourcentage de remise applicable sur les articles de sport du tableau en annexe et sous réserve qu'aucun article ne soit vendu à perte : de 5% à 30%**

**Les montants de réduction de prix n'impliqueront jamais une vente à perte.**

**Signature(s) électronique(s) du présent document**

La version originale de ce document est sous forme électronique, par conséquent les signatures ci-dessous doivent impérativement être vérifiées électroniquement à l'aide d'un logiciel adapté comme Adobe Acrobat Reader DC™. Si un message d'avertissement apparaît, la raison peut être liée à l'absence de confiance dans l'Autorité de Certification qui a délivré le certificat utilisé pour signer le document. Dans ce cas, cliquez sur « Détails du certificat » dans le « Panneau des signatures » et sélectionnez le certificat « Sunnystamp Root CA G2 » puis cliquez sur « Ajouter aux certificats approuvés » dans l'onglet « Approbation ». A noter que les logiciels de lecture de documents PDF en mode Web ou mobile n'affichent pas les détails relatifs aux signatures électroniques. Pour toute question, merci de nous écrire à l'adresse [support@lex-persona.com](mailto:support@lex-persona.com).

**Digital signature(s) of this document**

The original version of this document is in electronic form, so the signatures below must always be verified electronically using appropriate software such as Adobe Acrobat Reader DC™. If a warning message appears, the reason may be the absence of trust in the Certificate Authority which issued the certificate used to sign the document. In this case, click on "Certificate Details" in the "Signatures panel" and select the "Sunnystamp Root CA G2" certificate then click on "Add to approved certificates" on the "Approval" tab. Note that PDF reading software in web or mobile mode does not display the details of the digital signatures. If you have any questions, please write to us at [support@lex-persona.com](mailto:support@lex-persona.com).